

Depuis plusieurs mois, nous dénonçons dans les instances la suppression de la prime « VEIL » et de « début de carrière » qui étaient versées aux contractuelles IDE du CHU. Ces primes représentent environ 130 € par mois.

SOLIDAIRES AVEC LES CONTRACTUEL(LE)S

FACILE DE S'EN PRENDRE AUX CONTRACTUEL(LE)S

Les contrats sont « négociés » lors de leur recrutement, sans que les intéressé(e)s ne connaissent leurs droits.

Les syndicats ne sont pas informés quand une direction décide de supprimer des acquis.

- La prime Veil était versée depuis presque 40 ans aux IDE contractuel(le)s, sans que personne n'y trouve à redire.
- Cette prime était versée pour « indemniser » la pénibilité de la profession. Horaires, proximité des patients...
- La seconde instaurée en 1990, suite aux luttes des IDE de 1988.

ON NE LAISSE PAS FAIRE

Nous avons interpellé la direction en septembre 2013 lorsque nous l'avons appris. La DRH s'est justifiée arguant que la Cour des Comptes estimait que cette prime n'était pas due aux IDE contractuel(le)s car les textes prévoyaient qu'elle n'était due qu'aux titulaires et stagiaires.

Nous avons alors demandé que toutes les IDE contractuelles soient mises en stages, comptent tenu qu'elles étaient pratiquement toutes sur des postes vacants, le directeur général le reconnaissant lui-même au cours de la séance.

A FORCE D'INSISTER

Après de nombreuses interpellations dans d'autres réunions, SUD a adressé un nouveau courrier à la direction en août dernier. Sans réponse, nous avons demandé l'inscription de la question à l'ordre du jour de la réunion du CTE du 15 octobre dernier. Le Directeur général prétextant une question de forme

(non fondée) refusait qu'elle soit soumise au vote.

SUD a alors quitté la séance pour revenir au CTE du 25 novembre, la soumettre à nouveau au vote, et obtenu l'unanimité des voix pour la mise en stage de tous les contractuel(le)s sur postes vacants, y compris sur les autres grades : AS, ASH, administratifs, techniques. **A la date d'aujourd'hui nous estimons à près de 500 agents sur les 597 concernés, (dont 75 IDE et 134 AS)** C'est une avancée, mais rien n'est réglé pour autant.

CE N'EST QU'UN DEBUT

Nous constatons que cette attaque rampante contre les acquis revêt une dimension nationale et gagne tous les établissements.

**T'es contractuel(le) ?
On te baisse ton salaire ?**

TAIS TOI ET BOSSE



**TAIRE NOS REVENDICATIONS
POUR EUX C'EST DE L'ARGENT**

Syndicat SUD
Locaux syndicaux
CHU Côte de Nacre
14033 CAEN Cedex
Tel. : 02 31 06 51 44

E mail :

sud@chu-caen.fr

blog :

<http://www.sud-chu-caen.fr/>

APRES LES INFIRMIERES, LES AIDES SOIGNANTES SONT VISEES

Y A UN TRUC QUI CLOCHE ?

Actuellement au CHU de CAEN, une IDE contractuelle perçoit un salaire inférieur de 40 € par mois à celui d'une aide-soignante contractuelle. (Nous avons les calculs à disposition). Quand on lui dit ça, le DG n'a pas grand-chose à nous répondre.

...QU'A CELA NE TIENNE ! POURQUOI S'ARRETER LA ?

Comme nous le craignons, des directeurs d'hôpitaux ont tout compris et vont plus loin. Mesures annoncées au CHU de Brest, au CH de Luc en Provence et sûrement ailleurs... suppression de la prime Veil pour les IDE ET les aides soignant(e)s

POUR ELLES CE SERAIT MOINS 170 € PAR MOIS

Pour rétablir l'équilibre, et repasser la rémunération des IDE au-dessus de celui des AS, ils ont décidé de supprimer la prime Veil des aides soignant(e)s qui s'élève presque à 150 € par mois, ainsi que la prime forfaitaire AS de 16,50 € Ce qui représente une baisse de rémunération de près de 170 € par mois.

IL FAUT FAIRE CESSER CE SCANDALE, MOBILISONS NOUS, INTERPELLONS LE MINISTERE.

Si l'action des militants syndicaux, passe par la dénonciation des mauvais coups, elle ne peut s'y limiter. C'est tous ensemble que nous devons agir et lutter avec les contractuel(le)s.

Pour les titulaires, il serait indécent de ne pas être solidaires de nos collègues contractuel(le)s, Dans de nombreux établissements la riposte se prépare.



Pour nos conditions de travail, situation est dégradée +++

C'est aussi une mobilisation nationale de tous les hôpitaux qu'il faut construire en faisant converger toutes les luttes en cours et à venir contre la dégradation des soins et des conditions de travail, nous y participons avec CONVERGENCES

Rejoignez-nous sur Facebook # hôpitaux en lutte.

LE 4 DECEMBRE 2014 Votez SOLIDAIRES Votez SUD

Pour en savoir plus... visitez notre blog : <http://www.sud-chu-caen.fr/>